CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Pose d'implants dentaires

CABINET DENTAIRE DE L'OBIOU

Chirurgie implantaire : ce document rappelle les informations qui vous ont été données avant l'intervention.

L'INTERVENTION

- La pose chirurgicale d'implants est possible, mais aucune garantie de succès ne peut être donnée.
- Selon les constatations pendant l'intervention, un geste complémentaire d'augmentation osseuse (greffe) peut être nécessaire.

ALTERNATIVES

- Dans certains cas, un bridge (prothèse fixée) ou une prothèse amovible peut être envisagé.

SUIVI

- Des contrôles cliniques et radiologiques réguliers sont nécessaires dans les années qui suivent la pose.

RISQUES ET SUITES

- Une lésion nerveuse peut diminuer ou supprimer la sensibilité de la lèvre, du menton ou de la langue : le plus souvent transitoire, exceptionnellement définitive.
- En cas d'échec de cicatrisation, le ou les implants concernés sont déposés sans frais supplémentaires.

VOS ENGAGEMENTS

- Vous signalez au praticien tout traitement en cours (notamment anticoagulants, bisphosphonates), toute pathologie, allergie ou grossesse : votre état de santé influence le taux de succès.
- Vous ne fumez pas et ne buvez pas d'alcool les premiers jours suivant l'intervention.
- Vous maintenez une hygiène très rigoureuse autour des implants : brossage au moins 2 fois par jour et brossettes interdentaires.

Prise en charge : le traitement par implants n'est pas inscrit à la nomenclature de la Sécurité sociale. Aucune prise en charge n'est possible par l'Assurance Maladie.

Je reconnais que la nature de l'intervention et ses risques m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, que j'ai pu poser toutes mes questions et que les réponses m'ont satisfait(e). Je fais cette démarche de façon volontaire et réfléchie, sachant que le risque médical existe.

PATIENT / REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : ……

Date : ……

Signature précédée de « Lu et approuvé, bon pour accord »

Signature :

PRATICIEN

Docteur : ……

Date : ……

Signature :